

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs les membres du conseil municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :

LUNDI 13 DECEMBRE 2021 A 19 HEURES
(à la salle des fêtes)

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2021
- Information des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

- Renouvellement de la convention fixant les modalités de mise à disposition d'agents de la commune de Torreilles auprès de l'Office du Tourisme Communautaire, dans le cadre du transfert de la compétence tourisme
- Renouvellement à compter du 1^{er} janvier 2022, de la convention fixant les modalités de mise à disposition d'agents de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine auprès de la commune, après transfert de compétences lors de la transformation de Perpignan Méditerranée Métropole en Communauté Urbaine
- Renouvellement de la convention fixant les modalités de mise à disposition d'agents de la commune de Torreilles auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, à compter du 1^{er} janvier 2022, dans le cadre du transfert de la compétence voirie
- Convention relative aux modalités de fonctionnement du pôle «Salanque» pour l'exercice des compétences communautaires
- Convention relative au remboursement des frais de fonctionnement entre Perpignan Méditerranée Métropole et la commune de Torreilles membre du pôle «Salanque»
- Adhésion au dispositif de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) - Convention de regroupement de communes avec Perpignan Méditerranée Métropole

II - OMAC

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour le festival «Jazz à Juhègues»
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la programmation estivale «Les Conviviales»

III - POLICE

- Approbation de la commune, pour la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Perpignan Méditerranée Métropole

IV - FINANCES

- Budget de la ville 2021 : Décision Modificative n°4
- Avenant n°3 à la convention de mandat d'études et réalisation du projet «Cœur de station» : correction d'une erreur matérielle de rémunération de la Société Publique Locale Perpignan Méditerranée (SPLPM)
- Attribution d'une subvention à l'association des lieutenants de l'ouvetrie des Pyrénées-Orientales
- Attribution d'une subvention à l'association Labelbleu

V - RESSOURCES HUMAINES

- Délibération relative au temps de travail (1 607heures) et fixant les cycles horaires du personnel communal
- Création d'un emploi non permanent dans le cadre du dispositif «Conseiller Numérique France Services»
- Délibération instituant le renouvellement du Complément Indemnitaire Annuel (2^{ème} part du RIFSEEP)

VI - ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

- Prise d'engagement pour la réalisation d'une Convention Territoriale Globale (C.T.G.) en 2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales

VII - URBANISME

- Avenant à la convention portant instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par le service instructeur de la ville de Perpignan en vue de leur dématérialisation

Fait à TORREILLES, le 7 décembre 2021

Le Maire,
Marc MEDINA

